

## AVIS.

Notre Agent M. Dorion collectera dans les quartiers St. Joseph, St. Laurent, St Antoine et Centre, Lundi prochain, le 18, et les jours suivants

1837-1838.

Nous serons bientôt en état de continuer notre travail '37 et '38 sans interruption. Inutile de dire que ce travail demande des recherches sérieuses.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 14 AOUT, 1873

## UN PRETRE EMPRISONNE.

La question des écoles du Nouveau-Brunswick entre dans la phase où elle devait naturellement entrer tôt ou tard. N'ayant pu faire annuler ni par le gouvernement anglais ni par le parlement canadien la loi qui les obligeait de payer une taxe pour des écoles mixtes où ils ne pouvaient envoyer leurs enfants, les catholiques se sont opposés au paiement de cette taxe. On a alors saisi leurs meubles et on les a fait vendre, mais on a poussé plus loin la violence et la tyrannie : on a mis un prêtre en prison.

Voici les faits de l'arrestation de M. Michaud, tels que relatés par le *Moniteur Acadien* :

St. Jean, N. B., 30 juillet 1873.

Le fanatisme vient de remporter une victoire sur la religion et la morale. Le Rév. Messire Joseph X. Michaud, curé d'office de la Cathédrale de cette ville, a été arrêté ce matin par un connétable et conduit à la prison, où il fut enfermé dans l'un des cachots destinés aux insolubles et aux criminels !

Voici les faits en aussi peu de mots que possible :

Vers 10 heures ce prêtre dévoué passait sur la rue Prince William quand il fut accosté par le connétable Powers qui lui demanda s'il n'était pas le Rév. M. Mitchell. Ayant reçu une réponse négative, il lui demanda s'il n'était pas prêtre catholique, ce à quoi Messire Michaud répondit dans l'affirmative en lui donnant son nom. Le connétable l'informa alors qu'il avait un compte de taxes contre lui, et, sur l'interrogation de M. Michaud, lui dit que c'était pour les écoles. Messire Michaud dit alors qu'il ne devait rien aux écoles dont il ne pouvait tirer profit et qu'il ne paierait pas. Le connétable lui dit qu'il lui donnerait le temps de consulter son évêque. M. Michaud répondit que la prétendue obligation était la sienne et non celle de Sa Grandeur, et aussi qu'il ne voyait pas pourquoi il irait voir le chambellan : le connétable après s'être consulté avec celui-ci, redemanda le paiement du compte, ce à quoi la même réponse fut donnée. Le connétable ayant lâché le mot de prison, le Rév. M. Michaud lui demanda : "Suis-je votre prisonnier ?" Le connétable lui mit la main sur l'épaule en disant : "Vous êtes mon prisonnier." Puis il conduisit celui que tous les catholiques de cette ville entourent de la plus profonde affection, à la prison et l'enferma dans une des cellules, à côté de celles occupées par les voleurs et les meurtriers.

Une intense excitation suivit de près cette indigne et illégale arrestation ; illégale parce que le vénérable prisonnier, ayant des effets pour une valeur beaucoup plus élevée que le montant de son compte, on devait en faire la saisie avant de recourir à la prise de sa personne. C'est ce que fit remarquer Messire Michaud au moment d'entrer dans la prison en disant qu'il avait vu saisir des objets à Portland pour acquitter les taxes scolaires. Puis il demanda comment il se faisait qu'on agissait autrement avec lui. Le connétable lui demanda s'il avait des propriétés et le pria de les lui indiquer. Messire Michaud ne voulant pas se prêter au vol qu'on avait l'intention de commettre, lui dit qu'il pouvait les chercher, qu'il les trouverait sans doute.

Le cachot dans lequel fut enfermé Messire Michaud est en tout semblablement meublé que ceux des criminels ; l'ameublement se compose d'une table de planche, de deux chaises de planche et de deux ou trois lits de fer. Un pot d'eau est au centre de la table et la grille de fer de la fenêtre est fermée à clef. Deux ou trois débiteurs et plusieurs criminels sont enfermés dans le même corridor. Quelle joie ont dû goûter nos fanatiques en voyant un prêtre catholique mis au rang de vils criminels et incarcéré entre des oiseaux de potence.

On conçoit aisément que les catholiques de Saint Jean, en apprenant l'insulte qu'on venait de leur jeter à la figure, se portèrent en masse vers le lieu où était détenu leur pasteur plus que jamais bien aimé.

Mgr. Sweeney, les prêtres et les premiers citoyens visitèrent le prisonnier dans sa cellule en l'assurant de leur estime et de leur affection.

## PROTESTATION !

Du fond de son cachot, le Rév. prisonnier a lancé la protestation suivante qui a paru dans le *Globe* de ce soir :

"PRIS DE LA CITÉ DE ST. JEAN, N. B.,

"30 juillet 1873.

"Je, soussigné, Prêtre Catholique de la cité de St. Jean, proteste de toutes mes forces contre ma honteuse arrestation dans les rues de la ville, alors que j'allais vaquer à mes devoirs sacerdotaux, et contre ma détention en cette prison, pour n'avoir commis d'autre crime que celui de méconnaître l'injuste taxe scolaire imposée sur moi. Je proteste au nom de la liberté dont l'Eglise Catholique a le droit de jouir en cette province ; je proteste au nom de la liberté de conscience qui a été garantie à tous les Français par le traité entre la France et l'Angleterre ; je proteste au nom de la justice et des droits égaux que doivent avoir tous les citoyens ; et j'en appelle du fond de cette prison à tous les citoyens de la Puissance du Canada de mettre un terme à la honteuse persécution dont les Catholiques

de cette Province sont victimes de la part de notre Gouvernement Local.

"JOSEPH MICHAUD, Ptre.

"Curé d'office de la Cathédrale."

## MISE EN LIBERTÉ !

[Plus récent.]

Nous avons reçu ce matin la dépêche suivante :

St. Jean, 31 juillet 1873.

"Sur les sept heures, hier soir, Messire Michaud, qui a partagé ses instants d'emprisonnement entre la réception des nombreux visiteurs qui se pressaient autour de lui et la récitation de son bréviaire, fut informé par le Shérif qu'il n'était plus prisonnier. Quelqu'un lui avait envoyé une lettre anonyme renfermant \$5 pour la solde de la taxe du détenu. Personne ne sait qui est l'auteur de cet envoi. L'excitation est intense."

Il est bon de dire pour expliquer cet emprisonnement qu'au Nouveau-Brunswick, lorsque le shérif se présente devant quelqu'un, un warrant à la main, ne serait-ce que pour trente sous, il peut emprisonner le Défendeur, s'il ne paie pas immédiatement. Cet acte odieux a provoqué des articles à sensation, mais on ferait bien mieux de parler moins et d'agir plus. Les gens du Nouveau-Brunswick plus habiles que nous font moins de bruit, mais plus de besogne. Pourquoi n'a-t-on pas pris les moyens d'empêcher ce qui arrive ?

L. O. D.

## NOUVELLES SUR LE PACIFIQUE.

Lorsque notre journal arrivera à nos abonnés, la session du 13 août sera ouverte, et l'on saura ce que tout le monde veut savoir, si ce sera une véritable session ou si la Chambre sera prorogée immédiatement. Les journaux ministériels disent qu'il n'y aura pas de session, mais qu'une commission composée de juges sera nommée par le gouvernement pour faire l'enquête sur les accusations de M. Huntington. L'opposition continue de dire que le Gouverneur ne peut proroger la Chambre avant qu'elle n'ait délibéré sur le rapport du comité qu'elle avait nommé et avisé aux moyens de faire une enquête sur la question qui lui a été soumise.

Le bruit avait couru que le lieutenant-gouverneur Caron avait été chargé d'aller à Ottawa proroger la Chambre vû que Lord Dufferin désirait demeurer quelque temps encore à Halifax. Mais ce bruit était mal fondé, ou Lord Dufferin a changé de résolution, car il est parti d'Halifax et il sera à Ottawa, le 13.

Dans un banquet qui lui a été donné à Halifax, Lord Dufferin a fait un long discours dans lequel il s'est efforcé de convaincre ses auditeurs qu'il remplirait ses devoirs sans faiblesse et sans considération de partis, que le Parlement était le guide naturel dont l'opinion devait diriger sa conduite.

M. McMullen a publié une autre lettre dans laquelle il réitère ses accusations contre le gouvernement.

Nous serons bientôt en état de donner une analyse complète de tout ce qui a rapport à cette affaire et probablement de la preuve qui sera faite devant un tribunal quelconque.

Des assemblées ont eu lieu à Montréal et ailleurs, des résolutions ont été passées et des pétitions envoyées au Gouverneur pour le prier de ne pas proroger la Chambre, le 13 août.

Les journaux ministériels ont publié des correspondances pour établir que McMullen ne mérite pas la confiance publique et que sa réputation à Chicago est mauvaise. McMullen répond à ces accusations par des actions en dommage.

Les journaux de l'Opposition ont publié, lundi dernier, deux autres documents qui ne manquent pas d'intérêt. Ce sont deux lettres de M. James Featy, jur., propriétaire du *Leader* de Toronto, journal ministériel, à MM. Smith & McMullen, les capitalistes américains qui voulaient former une société avec Sir Hugh Allan. Dans la première de ces lettres, M. Featy dit qu'il a vu les membres du gouvernement ; il cite Sir John, en particulier. Il dit qu'il faut se mettre à l'œuvre sérieusement, s'ils veulent obtenir le contrat et agir de concert avec le gouvernement, mais que pour cela il faut de l'argent, \$50,000 immédiatement, et \$50,000 à l'ouverture de la session. Dans sa deuxième lettre, M. Featy dit qu'il regrette que les Américains n'aient pas accepté ses propositions vû qu'elles venaient de personnes ayant l'autorité de suggérer de pareilles choses, qu'il s'est donné beaucoup de peine pour rien et a tenu pendant trois mois une correspondance suivie avec le gouvernement ; que le gouvernement a obtenu d'une autre source les \$100,000 pour augmenter leur influence dans le pays. Il regrette que cela n'ait pu se faire par eux et sous leur contrôle.

Nous ferons connaître à nos lecteurs ce que le *Leader* répondra à ces lettres.

Le Révd. Père Lefebvre, supérieur du collège St. Joseph, à Shédiac, Nouveau-Brunswick, écrit de Paris au *Moniteur Acadien*, que M. Rameau s'occupe en ce moment à écrire l'histoire des Acadiens. Ce nouvel ouvrage devra tirer de l'oubli ce courageux petit peuple, dont la généalogie sera désormais bien établie.

## LÉGENDE CANADIENNE.

## LE SPECTRE BLANC.

Arrête passant, respecte ces ruines, ne foule pas à tes pieds ce sol où dorment des héros. Le châtelain affronte l'orage plutôt que de chercher un asile auprès de ces murailles et le villageois n'y passe qu'en tremblant, car c'est là, lorsque le vent du soir soupire dans les débris de la tour, lorsque tout s'écroule et gémit au vieux manoir, c'est là qu'on voit apparaître le "Spectre Blanc." Sa voix plaintive à laquelle l'écho de ce sombre séjour donne un accent encore plus triste et plus lugubre, va se perdre sur les vagues azurées qui minent sourdement les pieds de la tour. Jadis ce lieu fut célèbre dans nos luttes contre les Peaux Rouges. Plus d'une fois, comme les flots de la rive, la rage impuissante du féroce iroquois vint se briser avec fracas contre ce vieux fort.

Lorsque l'Indien détournait sa hache redoutable et entonnait son chant de guerre, tous les colons du voisinage, cherchaient à l'abri du château un refuge contre les fureurs de leurs cruels ennemis. Les bosquets délicieux qui l'environnent ont vu souvent le sang du Visage Pâle et de l'enfant des bois se mêler ensemble. Chaque arbrisseau, chaque pierre, conserve le souvenir d'une action éclatante, d'un trait d'héroïsme ou de dévouement.

Ce château appartenait à M. Edouard de Chambly, descendant d'une des plus nobles et des plus vaillantes familles, chez qui le courage et l'amour de la patrie, étaient héréditaires. M. de Chambly avait un fils qui s'appelait Edouard comme son père. Un de ses amis et compagnons d'armes, lui avait confié en mourant son enfant unique, une jeune fille charmante, dont la figure aussi intelligente qu'agréable avait un certain cachet d'élevation et de douceur qui lui gagnait toutes les sympathies. Louise, telle était son nom, grandit avec Edouard qu'elle considérait comme son frère. Edouard portait un amour fraternel à sa sœur d'adoption. Tous deux vécurent sous le même toit, assis à la même table et comblés des mêmes caresses. Ils aimaient à jouer ensemble, et à cueillir dans un bois voisin, la rose sauvage, l'humble violette et le lis emblème de la pureté de leur cœur. Souvent le père d'Edouard retiré à l'ombre des vieux pins qui entouraient le château, contemplait avec un sourire de bonheur l'union et l'amour de ces enfants. D'autres fois les pressant tour à tour contre son cœur, il leur racontait ses aventures au milieu des sauvages et de la forêt. Louise demandait surtout au vieillard de lui parler du combat sanglant dans lequel son père était mort. Cependant, déjà s'était écoulé cet âge heureux de l'enfance où l'âme pure et naïve, aime sans trouble et exprime ingénument son amour. Des feux inconnus jusqu'alors embrassaient ces deux cœurs faits pour s'aimer et formés l'un pour l'autre. Un soir Edouard était venu se reposer sous le feuillage avec Louise dont le regard mélancolique et rêveur, le front soucieux semblaient annoncer des pensées de tristesse et de douleur. Edouard appuyait sa tête sur les bras de Louise dont les cheveux blonds ondulés par la brise venaient effleurer le visage. Les flots en expirant sur la rive murmuraient la fin du jour et les oiseaux sous la feuillée faisaient entendre leurs concerts amoureux. Louise la première rompit le silence. "Cher Edouard, dit-elle, tu sais combien, je me sens heureuse auprès de toi, et de tes parents devenus les miens. Je verrais avec un charme toujours nouveau couler ici tous les jours de ma vie. Il fait si bon de respirer auprès de ceux que le cœur et la reconnaissance m'ont rendus si chers. Mais te l'avouerai-je, je n'ose espérer en l'avenir. Le destin qui m'apprit à souffrir dès ma naissance ne s'adoucirait un moment que pour me faire sentir davantage toutes ses rigueurs. Le trépas a marqué mon berceau ; mes yeux en s'ouvrant à la lumière furent frappés par l'éclat des torches funèbres. Les premiers bruits qui retentirent à mon oreille furent des gémissements et des pleurs. Les cloches joyeuses qui annonçaient ma naissance, devaient bientôt tinter le glas de la mort. Tige frêle et tremblante l'Aquilon s'acharnait déjà pour ma perte. Quelques jours après, victime de son courage, mon père allait rejoindre celle qu'il pleurait encore. Abandonnée sur la terre je n'ai jamais connu les douceurs qu'on éprouve sur le cœur d'une mère ou sur les genoux d'un père. Mon existence est vouée à l'infortune. Il n'est personne à qui je puisse confier les secrets de mon âme. C'est en vain que de douces pensées viennent parfois m'arracher quelques sourires. Ces espérances, hélas ! ne serviront qu'à me tourmenter lorsque viendra le temps des cruelles déceptions." A ces mots, Edouard ému pressa longtemps sur son sein Louise éplorée et essaya de la consoler. "Pourquoi ces pleurs et ces alarmes, dit-il, mon père et ma mère ne sont-ils pas les tiens, ne suis-je plus ton frère, ton amant. Douterais-tu de mon amour et de la constance de mon cœur. Quelle froideur et quelle indifférence tu me témoignes à moi qui n'ai point de secrets pour toi. L'hymen doit bientôt nous unir pour toujours et....." Edouard, interrompit Louise, ne me fais point l'injure de ne pas croire en mes promesses. Je n'ai connu que toi seul dès mon enfance, je t'ai promis ma foi et pour toi seul je vivrai. Je craignais d'attrister ton front toujours serein et de troubler tes sens en te faisant le récit d'un songe affreux que j'ai eu la nuit dernière. Je tremble encore à son souvenir mais puisque tu le désires, écoute, tu sauras tout :

"Le soleil venait de terminer sa course, les voiles de la nuit enveloppaient la terre. Tout bruit avait cessé dans le hameau. A peine le bruissement de la feuille sous les pieds de la chèvre ou la voix tremblante de la brebis égarée interrompait le silence. Cependant au manoir on ne dormait pas encore. A travers les arbres qui bordent son avenue on apercevait les lumières brillantes qui éclairaient le château. En s'approchant davantage on entendait distinctement des pas sourds et cadencés et les sons harmonieux des instruments se mêlant avec les voix les plus douces et les plus mélodieuses. Une assemblée considérable parée de ses plus beaux habits, se livrait au plaisir de la danse au milieu d'une salle couverte de guirlandes et de fleurs. Sur toutes les figures se liait une joie nouvelle produite sans doute par quelque événement nouveau. En effet on fêtait une grande victoire où le brave Edouard s'était couvert de gloire. On vantait partout ses exploits, ton nom était dans toutes les bouches et ton père orgueilleux de toi dansait des larmes de joie. Tout à coup un cri s'éleva du milieu de la salle, tous les assistants demeurèrent terrifiés. Les jeunes filles timides et craintives cherchant un refuge dans les bras de leurs mères. Les mères se lamentent et implorent du secours. L'épouvante s'empare des plus braves. Tous les regards se dirigent vers le même endroit, on craint de l'apercevoir encore et les yeux le cherchent comme invinciblement. Le voyez-vous là-bas..... ce fantôme qui s'avance. Oh ciel ! Tremblez car c'est le Spectre Blanc ! Il